



**Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Inondation du Gier et de ses affluents**

ANNEXE AU REGLEMENT
"Dispositions applicables à la zone blanche"

LÉGENDE

- Section de cours d'eau faisant l'objet de la recommandation article 5 "dispositions applicables à la zone blanche de maîtrise du ruissellement"
- Zone inondable
- Bassin versant du Gier
- Limites communales

LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES:

- Chabanière
- Givors
- Longes
- Trèves
- Echallas
- Les Haies
- Riverte
- Saint Andéol le chateau
- Saint Jean de Tousias
- Saint Romain en Gier
- Sainte Catherine

| | |
|--|------------------------------|
| Date de la carte : juin 2017 | Prescription du : 09/09/2009 |
| Echelle : 1/30 000ème | Approbation du : |
| Auteur de la Carte : DDT du Rhône/SPAR/UPR | |